

# Description de l'offre : Chargé de cours – formation policière de perfectionnement

---

## Description de la fonction

Chargé de cours, à titre accessoire, pour dispenser un cours sur le tachygraphe, partie théorique (40 heures) et pratique (8 heures).

Cette formation peut être dispensée au bénéfice des membres de la police intégrée ou des membres d'autres services publics.

**Condition requise pour la fonction** : Être membre du cadre opérationnel de la police intégrée

## Compétences transversales

### Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation

Utiliser les supports mis à disposition par l'institution tels que syllabi, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

### Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier

### Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'APPH
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Être conscient de sa fonction d'exemple

### Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Énoncer clairement ses demandes
- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations...

### Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation
- Faire preuve de disponibilité

### Adaptation

- Être capable de se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- Être capable de travailler en équipe – en binôme

## Compétences techniques

- Maîtrise théorique approfondie du cadre légal en matière de tachygraphe
- Maîtrise théorique de tachygraphes, du fonctionnement et des diverses fonctions, de manière que l'apprenant puisse effectuer des contrôles de tachygraphes digitaux et analogiques de poids lourds
- Maîtrise pratique de tachygraphes de manière que l'apprenant puisse effectuer des contrôles de tachygraphes digitaux et analogiques de poids lourds en circulation
- Avoir une connaissance suffisante en matière de rédaction de procès-verbaux en lien avec les infractions constatées
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation
- Transmettre des consignes simples et complexes

## Prérequis :

Avoir suivi le module Train The Trainer CIRC-contrôle-tachygraphe-CEE 5960

**(Pré)Sélection :** La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (APPH ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier
- La possibilité pour le chargé de cours de dispenser la partie théorique et pratique

**Lieu de travail :** Jurbise (déplacements possibles)

**Régime de travail :** fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation

## Dépôt des candidatures

**Mode :** Uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

**Ouverture de l'offre :** 07/12/2018

**Date limite :** 31/12/2018